



Emballage de vos colis et normes à respecter pour vos expéditions

1) Emballage de vos colis

Ces conseils pour sécuriser vos envois vous serviront de support général. Compte tenu de la diversité des documents et marchandises transportés par **MCE Express** il est difficile de prévoir tous les cas de figure pour chaque typologie de fret.

L'emballage et la façon de procéder doivent toujours dépendre du poids et de la nature des marchandises.

Sachant que le transport de colis s'effectue par chargement en vrac et que de nombreux partenaire utilisent des convoyeurs automatiques pour le tri, ceci occasionne des secousses et vibrations qui rendent indispensable un emballage intérieure et extérieure approprié.

Le conditionnement est constitué d'un :

- Emballage extérieur
- Rembourrage/ emballage intérieur
- Système de fermeture

2) Emballage extérieur

Choisir un emballage extérieur en carton de bonne qualité, résistant à l'humidité et constitué au moins d'une double paroi de carton ondulé (triple paroi pour les expéditions lourdes).

Résistant, il doit garantir une haute protection des coins et des angles. Eviter d'utiliser des cartons ayant déjà servis particulièrement lorsqu'ils présentent des signes d'usure et une résistance insuffisante.

3) Emballage intérieur

Utiliser des cales pour bloquer parfaitement les objets contenus dans le colis. Ce rembourrage doit être choisi en fonction du poids et de la nature des marchandises.

Pour le fret sensible, le recours au polystyrène comme garniture est recommandé.

4) Système de fermeture

Le système de fermeture (c'est-à-dire ruban adhésif ou cerclage) est un élément essentiel pour préserver l'intégrité de vos envois. Plus le colis est lourd ou volumineux, plus les zones de fermeture doivent être renforcées.

En toute hypothèse, les colis doivent être fermés, de façon à ce que l'on ne puisse accéder, au contenu sans laisser de traces.

Veillez à utiliser un ruban adhésif de bonne qualité.

Lorsque vous expédiez des bouteilles en verre, nous vous suggérons d'utiliser un emballage spécialement prévu à cet effet.

5) Otez les anciennes étiquettes

Otez tous les anciens étiquettes ou adhésifs présents sur le colis, qui perturberaient notre système de tri, pouvant provoquer des retards de livraison.

6) Ou placer votre étiquette

Apposer l'étiquette sur la partie supérieure du paquet, il doit être situé sur une surface parfaitement lisse (ne pas fixer l'étiquette sur une zone de fermeture ou sur un angle du carton) et doit être lisibles car ils contiennent toutes les informations essentielles qui permettront un acheminement dans les meilleures conditions.

7) Ne regroupez pas vos colis

N'emballez pas vos colis par lots, mais toujours séparément !

Pour ce faire, il est essentiel d'apposer une étiquette sur chaque colis. En effet, pendant le transport des colis emballés par lots peuvent se détacher, à cause des vibrations générées sur les chaînes de tri notamment.

8) Etiquetage des colis

Quelle que soit l'étiquette utilisée pour vos envois, il est important qu'elle soit lisible, rédiger en lettre majuscules, en gras ou imprimée.

Informations importantes à faire figurer sur le bordereau :

- Nom et prénom du destinataire
- Adresse exacte du destinataire
- Numéro de téléphone du destinataire
Adresse de l'expéditeur, y compris son numéro de téléphone
- Poids du colis
- Date d'envoi

9) Restrictions de transport

Les marchandises non acceptées

Elles sont spécifiées dans les Conditions Générales de vente et concernent par exemple :

- Les fonds, valeurs et titres de paiement
- Les denrées alimentaires périssables
- Les graines, plantes et animaux vivants,
- Les armes...

Et plus généralement les produits dont le transport est réglementé et qui nécessitent la mise en place de conditions particulières de transport par route ou par air.

10) Les marchandises dangereuses

Comportant des matières explosives, inflammables, radioactives, toxiques, infectieuses, corrosives.